

ARRÊTÉ N°2023-08
RELATIF À LA COMPOSITION DU JURY D'EXAMEN
POUR LE DOUBLE DIPLÔME ScPo – CYTech
Ingénieur Data et Humanités Digitales
ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

LA DIRECTRICE de l'Institut d'Études Politiques

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L713-9, D713-21 à 22 et D741-10 à 11,
Vu l'arrêté du 16 juillet 2018 relatif à l'attribution du grade de master aux titulaires du
diplôme de fin d'études de Saint-Germain-en-Laye ;
Vu les statuts de CY Cergy Paris Université ;
Vu les statuts de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye ;
Vu le règlement des études pour l'année universitaire 2022-2023 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les jurys d'examen du double diplôme Ingénieur Data et Humanités Digitales
de Sciences Po Saint-Germain et CYTech (session 1 et session 2) sont composés comme suit :

1^e année :

Présidente : Cynthia SRNEC, Directrice du double diplôme,

Membres du jury :

Emmanuel BLANCHARD
Nathalie COSTE
Abdessalam EL JANATI
Jean-Paul FOREST
Zaher KHRAIBANI
Sylvain MARY
Valérie NACHEF

2^e année :

Présidente : Cynthia SRNEC, Directrice du double diplôme,

Membres du jury :

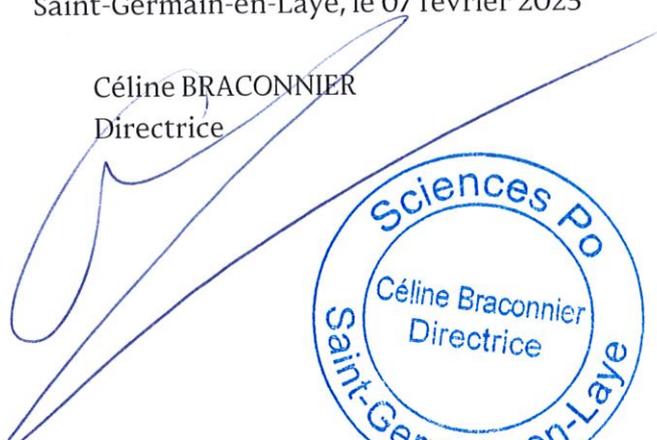
Azgal ABICHOU
Emmanuel BLANCHARD
Nathalie COSTE
Didier CRANSAC

Abdessalam EL JANATI
Jean-Paul FOREST
Sylvain MARY
Valérie NACHEF
Renaud VÉRIN

Article 2 : La Directrice des études 1er cycle et la Secrétaire générale adjointe Formation sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Germain-en-Laye, le 07 février 2023

Céline BRACONNIER
Directrice



Arrêté 2023-08



www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr
5 rue Pasteur, 78100 Saint-Germain-en-Laye, France

contact@sciencespo-saintgermainenlaye.fr
+33 (0)1 30 87 47 83